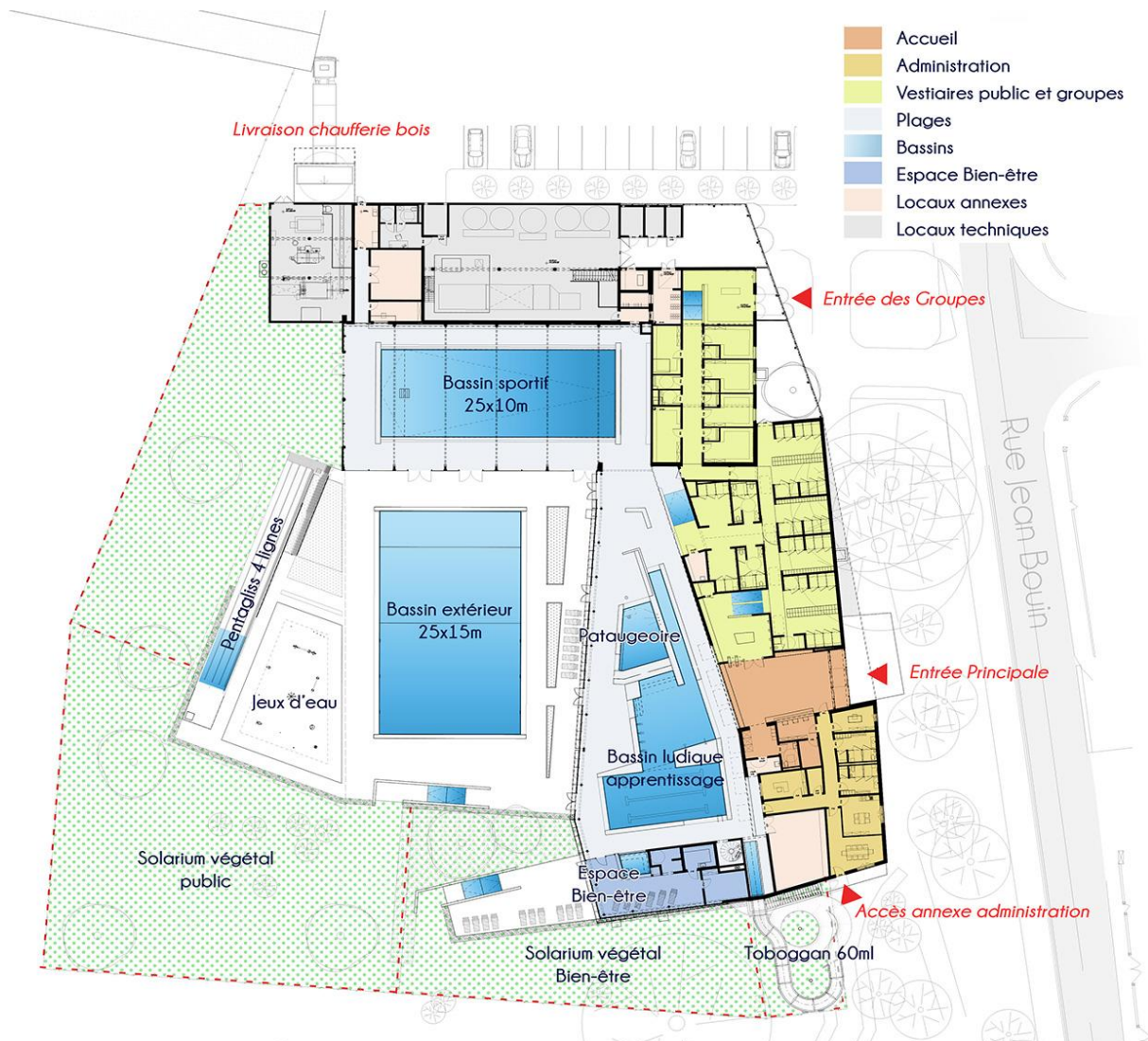


## 2017 : La communauté de communes du pays de Craon lance les travaux de son CENTRE AQUATIQUE !

Situé sur la piscine intercommunale déjà existante à CRAON , notre PROJET comprendra :

- Une pateaugoire
- Un bassin ludique
- Un bassin d'apprentissage
- Un bassin de natation de 25 m x 10 m (déjà existant. Sera rénové)
- Un bassin extérieur de 25 m x 15 m (déjà existant. Sera rénové)
- Un toboggan extérieur de 60 ml
- Un centre forme disposant d'un SPA, hammam, salle de massage
- Un pentagliss de 4 couloirs (en option. Sera confirmé ou non en novembre 2016)
- Un jardin d'eau (en option. Sera confirmé ou non en novembre 2016)

### Le plan d'ensemble



## L'entrée du centre aquatique



## Vue du bassin extérieur



Bassin extérieur réhabilité

Toboggan extérieur de 60 ml

## Vue du bassin intérieur



### Plan de financement de l'opération :

- ❖ **Coût de l'opération (travaux et honoraires) : 7,6 millions d'€ H.T.**
- ❖ **Plan de financement :**
  - **Subventions : 35%**
  - **Emprunts : 63 %**
  - **Autofinancement : 2%**

### Planning :

Fermeture de la piscine actuelle = 18 décembre

Début des travaux = janvier 2017

Fin des travaux = automne 2018

### HISTORIQUE du projet

Constatant que la piscine intercommunale de Craon devenait trop vétuste, ce qui générait d'importants coûts de fonctionnement, qu'elle n'était pas suffisamment grande pour accueillir toutes les écoles du territoire et qu'elle ne répondait plus aux attentes des familles, la collectivité a lancé une étude de marché en 2012.

Ce travail a été conduit avec différents acteurs du territoire : écoles, collèges, associations de natation, club de plongée, maisons de retraite, hôpital local du sud-ouest mayennais, familles, élus.

Considérant les attentes et les premières prospectives de coût de fonctionnement, un projet a été esquissé. D'emblée, il était ambitieux. D'une rénovation de piscine, le projet de centre aquatique a vu le jour.

Avant de confirmer la configuration de cet équipement qui peut surprendre en ces temps de restriction des finances publiques, les élus de la communauté de communes ont réalisé plusieurs visites de centre aquatique. Ils ont travaillé sur les avantages et inconvénients de chaque structure visitée, tant sur le plan technique que sur le plan financier.

De leur côté, l'équipe de MNS (Maître Nageurs sauveteurs) de la piscine intercommunale de Craon ont construit des plannings précis des activités pouvant être proposées demain, croisés avec une modélisation économique.

Les élus ont retenu une montée en charge progressive et raisonnable de ce centre aquatique. De 50.000 entrées aujourd'hui, la prospective financière intègre une hypothèse minimaliste de 86.000 entrées. Sur ces bases, les coûts de fonctionnement entre la piscine intercommunale d'aujourd'hui et le centre aquatique demain sont quasiment similaires (reste à charge de 300.000€ environ).

Un évènement majeur est également intervenu en avril 2016 : l'Etat apporte une subvention de 1,5 millions d'€ à notre projet au titre de la subvention AMI 500 ! Cet élément est suffisamment rare pour être souligné.

### Pourquoi notre projet a-t-il été retenu au niveau régional ?

I Il représente un élément clef de l'attractivité de notre territoire pour :

- Nos familles : notre piscine actuelle ne disposant pas d'éléments spécifique d'accueil de nos enfants (pataugeoire, bassin ludique, bassin d'apprentissage, ...) sa fréquentation déclinait d'année en année et nos familles souhaitant partager du temps ensemble à la piscine, étaient obligées, pour celles qui le pouvaient, de faire plusieurs kilomètres pour trouver l'équipement aquatique qui répondait à leurs attentes.

Nous souhaitons également que de nouvelles familles aient envie de vivre et s'installer sur notre territoire. Cet équipement au même titre que nos services intercommunaux et communaux culturels (établissement d'enseignements artistiques, saison culturelle, lecture publique, Musée TATIN, ...) action sociale (relais petites enfance, centre de loisirs, service jeunesse), base de loisirs de la Rincerie, participera pleinement à notre attractivité

- Nos entreprises. Nous espérons que ce centre aquatique sera un atout supplémentaire pour attirer les cadres et salariés

II Il sera aussi accessible à nos proches accueillis en maisons de retraite. En effet, un chemin d'accès aux bassins ludique et d'apprentissage a été spécialement conçu pour les usagers à mobilité réduite

III Ce centre aquatique sera chauffé par une chaufferie bois. Cette dernière sera alimentée en grande partie par du bois bocager. Cette vente de bois représente une activité accessoire, nouveau débouché pour l'économie agricole locale.